

# DANSES DE SALON. Temps Danse prépare son bal de printemps le 3 mars



Le groupe des confirmés (six ans de cours) avec Françoise Angibaud (pull blanc)

La date est fixée, l'orchestre, sélectionné et les réservations, ouvertes !

L'association Temps Danse organisera son dîner dansant de printemps le samedi 3 mars à 20h, à la salle Louis Claude Roux. Ce rendez-vous annuel est ouvert à tous. Il est l'occasion pour les membres de Temps Danse de se retrouver et de partager leur passion avec des personnes extérieures à l'association.

La soirée sera animée par l'orchestre Patrice Bellay et le repas est préparé par un traiteur de la région.

Ce grand bal de printemps fait partie des trois soirées organisées par l'association dans l'année. Les deux autres sont réservées aux adhérents. « Nous nous retrouvons, tous niveaux

confondus, pour mettre en pratique ce que nous avons appris lors des cours », explique François Nottebaert, membre de l'association.

## Temps Danse a fait ses premiers pas en 2000

Créée en juillet 2000 par Jean-Paul Neau et Albert Cercle-ron, l'association est aujourd'hui placée sous la présidence de Jacky Cougnaud.

Sa spécialité : l'enseignement des danses de salon : la valse, le west coast swing, le rock, la samba, la bachata, le cha-cha, le paso-doble, le tango, le fox trot... Les danses en ligne y sont aussi pratiquées, comme le madison, le disco, le charleston, le twist, le kuduro, le mambo...

Les danseurs sont répartis

par groupe en fonction de leur niveau. Les cours, d'une durée d'1h30, se déroulent à la salle de sport de l'école Lucie Aubrac. Ils sont encadrés, pour la plupart, par un professeur diplômé, Françoise Angibaud. Sabrina Benais prend en charge les débutants.

L'association compte actuellement 168 membres, âgés de 22 à 75 ans, issus de Challans et des communes environnantes. « Les personnes viennent ici pour le plaisir de danser. Il n'y a pas d'esprit de compétition », précise François Nottebaert.

Adhésion annuelle : 145 €. Renseignements : [www.tempsdanse-challans.fr](http://www.tempsdanse-challans.fr). Réservations pour le dîner-dansant : 30 €, au 06 19 22 51 74 ou 09 65 13 07 26.